

## NEWS RELEASE:

# OECD Launches Updated Guidelines for Multinational Enterprises on Responsible Business Conduct

8 June 2023

Today, the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) published the latest edition of the OECD Guidelines for Multinational Enterprises on Responsible Business Conduct (Guidelines). The Guidelines are the leading global standard for responsible business conduct, widely applied in public policy and business operations. Following the last update in 2011, the 2023 revision is a timely response to the pressing social, environmental, and technological priorities societies and businesses face today.

The update brings **key changes and additions to the Guidelines**, including;

- Recommendations for enterprises to align with internationally agreed goals on climate change and biodiversity,
- Introduction of due diligence expectations on the development, financing, sale, licensing, trade and use of technology, including gathering and using data,
- Recommendations on how enterprises are expected to conduct due diligence on impacts and business relationships related to the use of their products and services,
- Better protection for at-risk persons and groups, including those who raise concerns regarding the conduct of businesses,
- Updated recommendations on disclosure of responsible business conduct information,
- Expanded due diligence recommendations for all forms of corruption,
- Recommendations for enterprises to ensure lobbying activities are consistent with the Guidelines,
- Strengthened procedures to ensure the visibility, effectiveness, and functional equivalence of National Contact Points on Responsible Business Conduct

The updated Guidelines are now available in French and English on the [OECD MNE Guidelines webpage](#). Soon, they will also be published on LuxNCP's website. The LuxNCP remains available for inquiries and to provide further information about the revised Guidelines.

### ABOUT THE OECD GUIDELINES

The OECD Guidelines for Multinational Enterprises on Responsible Business Conduct (Guidelines) are recommendations addressed by governments to multinational enterprises. They aim to encourage positive

contributions enterprises can make to economic, environmental and social progress and to minimise adverse impacts on matters covered by the Guidelines that may be associated with an enterprise's operations, products and services. The Guidelines cover all key areas of business responsibility, including human rights, labour rights, environment, bribery, consumer interests, disclosure, science and technology, competition, and taxation.

The Guidelines are supported by National Contact Points for Responsible Business Conduct (NCPs). The NCP are unique mechanisms established by governments to promote the effective implementation of the Guidelines and to address grievances raised by individuals who allege violations of the Guidelines by the enterprises that fall under their purview.

The latest update of the Guidelines was agreed by the 51 countries that adhere to the Guidelines, including both OECD members and non-members accounting for two-thirds of global trade and investment. The update benefitted from the close involvement of the institutional stakeholders *Business at OECD*, the *Trade Union Advisory Committee to the OECD*, and *OECD Watch*, representing the views of millions of businesses, workers, and civil society members globally. The process also included two public consultations open to interested stakeholders from all countries.

#### ABOUT THE LUXNCP

The OECD National Contact Point for Responsible Business Conduct of Luxembourg (LuxNCP) is responsible for raising awareness and promoting the uptake of the OECD Guidelines and the related due diligence guidance published by the OECD. Additionally, it contributes to the resolution of issues that arise in the implementation of the Guidelines when complaints are lodged with the LuxNCP.

The LuxNCP for RBC is based, managed and coordinated within the Ministry of the Economy. It contributes to the Government's efforts to develop, implement, and foster policies that promote responsible business conduct. The LuxNCP participates in various inter-ministerial committees to contribute to policy coherence in this area.

In fulfilling its tasks, the LuxNCP adheres to the OECD's core effectiveness criteria and ensures its activities are consistent with the international best practices and standards for promoting responsible business conduct.

#### **For more information, please contact the LuxNCP:**

Name: Basak Baglayan                      Title: Secretary-General

Phone: (+352) 247-84740                      Email: [pcn@eco.etat.lu](mailto:pcn@eco.etat.lu)

COMMUNIQUÉ:

## L'OCDE publie les nouvelles lignes directrices à l'intention des entreprises multinationales pour la conduite responsable des affaires

8 Juin 2023

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié aujourd'hui la dernière version des Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour la conduite responsable des affaires (les Lignes directrices). Les Lignes directrices constituent la norme mondiale de référence en matière de conduite responsable des affaires, largement appliquée dans les politiques publiques et les activités commerciales. Suite à la dernière mise à jour en 2011, la révision de 2023 constitue une réponse opportune aux priorités sociales, environnementales et technologiques pressantes auxquelles sont aujourd'hui confrontées les sociétés et les entreprises.

La mise à jour apporte des changements et des ajouts importants aux Lignes directrices, notamment ;

- Des recommandations aux entreprises pour s'aligner sur les objectifs retenus sur le plan international en matière de changement climatique et de biodiversité,
- L'introduction d'attentes en matière de diligence raisonnable concernant le développement, le financement, la vente, la concession de licences, le commerce et l'utilisation de la technologie, y compris la collecte et l'utilisation de données,
- Des recommandations sur la manière dont les entreprises sont censées effectuer une diligence raisonnable concernant les impacts et les relations commerciales liées à l'utilisation de leurs produits et services,
- Une meilleure protection des personnes et des groupes à risque, y compris ceux qui soulèvent des préoccupations concernant le comportement des entreprises,
- Des recommandations mises à jour concernant la divulgation d'informations sur la conduite responsable des affaires,
- Des recommandations élargies en matière de diligence raisonnable pour toutes les formes de corruption,
- Des recommandations aux entreprises pour s'assurer que leurs activités de lobbying sont conformes aux Lignes directrices,
- Des procédures renforcées pour garantir la visibilité, l'efficacité et l'équivalence fonctionnelle des Points de contact nationaux sur la conduite responsable des affaires.

Les Lignes directrices mises à jour sont désormais disponibles en français et en anglais sur [la page web des Lignes directrices](#) des entreprises multinationales de l'OCDE. Elles seront également bientôt publiées sur le site web du Point de contact national luxembourgeois pour la conduite responsable des affaires (LuxNCP). Le LuxNCP reste disponible pour répondre aux demandes de renseignements et fournir des informations supplémentaires sur les Lignes directrices révisées.

## À PROPOS DES LIGNES DIRECTRICES DE L'OCDE

Les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour la conduite responsable des affaires (Lignes directrices) sont des recommandations adressées par les gouvernements aux entreprises multinationales. Elles visent à encourager les contributions positives que les entreprises peuvent apporter au progrès économique, environnemental et social, et à minimiser les impacts négatifs sur les sujets couverts par les Lignes directrices qui peuvent être associés aux opérations, produits et services d'une entreprise. Les Lignes directrices couvrent tous les principaux domaines de responsabilité des entreprises, notamment les droits de l'Homme, le droit du travail, l'environnement, la corruption, les intérêts des consommateurs, la divulgation d'informations, la science et la technologie, la concurrence et la fiscalité.

Les Lignes directrices sont appuyées par des Points de contact nationaux pour la conduite responsable des affaires (PCN). Les PCN constituent des mécanismes particuliers mis en place par les gouvernements pour promouvoir la mise en œuvre effective des Lignes directrices et traiter les plaintes déposées par des individus alléguant des violations des Lignes directrices par les entreprises relevant de leur compétence.

Cette dernière mise à jour des Lignes directrices a été approuvée par les 51 pays qui adhèrent aux Lignes directrices, comprenant à la fois les membres de l'OCDE et les non-membres, représentant les deux tiers du commerce et de l'investissement mondiaux. La mise à jour a bénéficié de la participation étroite des parties prenantes institutionnelles, notamment *Business at OECD*, le *Comité consultatif syndical auprès de l'OCDE* et *OECD Watch*, qui représentent les points de vue de millions d'entreprises, de travailleurs et de membres de la société civile du monde entier. Le processus comportait également deux consultations publiques ouvertes aux parties prenantes intéressées de tous les pays.

## À PROPOS DES PNCLUX

Le Point de contact national luxembourgeois pour la conduite responsable des affaires de l'OCDE (LuxNCP) est chargé de la sensibilisation et de la promotion en vue de l'adoption des Lignes directrices de l'OCDE et des orientations connexes en matière de diligence raisonnable publiées par l'OCDE. De plus, il contribue à la résolution des problèmes qui se posent dans la mise en œuvre des Lignes directrices lorsque des plaintes sont déposées auprès du LuxNCP.

Le LuxNCP pour la conduite responsable des affaires est basé, géré et coordonné au sein du Ministère de l'Économie. Il contribue aux efforts du gouvernement visant à développer, mettre en œuvre et favoriser des politiques qui favorisent une conduite responsable des affaires. Le LuxNCP participe à divers comités interministériels pour contribuer à la cohérence des politiques dans ce domaine.

Dans l'exercice de ses fonctions, le LuxNCP respecte les critères d'efficacité fondamentaux de l'OCDE et veille à ce que ses activités soient conformes aux meilleures pratiques internationales et aux normes de promotion de la conduite responsable des affaires.

### **Pour plus d'informations, veuillez contacter le LuxNCP :**

Nom : Basak Baglayan                      Titre : Secrétaire général

Téléphone : (+352) 247-84740    Adresse e-mail : [pcn@eco.etat.lu](mailto:pcn@eco.etat.lu)